

Paris, le 16 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Sophie Cluzel félicite la banque privée BPE et sa filiale   
La Banque Postale Immobilier Conseil pour leur engagement en faveur   
de l’inclusion des personnes en situation de handicap**

Sous le haut patronage de la Secrétaire d’Etat auprès du Premier Ministre chargée des personnes handicapées, la banque privée BPE et sa filiale La Banque Postale Immobilier Conseil ont officialisé un accord en faveur de l’emploi des personnes en situation de handicap et des proches aidants en présence de Philippe Heim, président du Directoire de La Banque Postale.

En ouverture de la Semaine Européenne pour l’Emploi des Personnes Handicapées   
(16 au 22 novembre), les deux filiales de La Banque Postale témoignent ainsi de leur volonté d’intensifier leur politique de responsabilité sociale et de diversité, en signant un accord d’entreprise avec les organisations syndicales.

Selon Sophie Cluzel, « *construire le vivre ensemble se traduit notamment par l’insertion dans l’emploi des personnes en situation de handicap. C’est avec tous les acteurs économiques mobilisés que nous atteindrons notre objectif d’une société pleinement inclusive* ».

Pour Jean-Marc Ribes, Président du directoire de BPE, « *Je suis heureux que cet accord formalise l’engagement de la Banque Privée BPE et de sa filiale La Banque Postale Immobilier Conseil de recruter une personne sur deux en situation de handicap* ».

Affirmant la mobilisation de la banque privée BPE et sa filiale LBPIC afin de permettre à tout salarié de choisir son avenir professionnel, cet accord d’entreprise fixe les objectifs d’une politique volontariste en faveur de l’inclusion des personnes handicapées déclinée en 5 volets : le développement du recrutement de collaborateurs en situation de handicap ; l’accompagnement des salariés en situation de handicap ; l’aide des salariés-aidants confrontés au handicap ; la création d’un fonds de solidarité (dons de congés) alimenté par dons anonymes de salariés ; une commission handicap spécifique qui se réunira deux fois par an.

Contact presse Secrétariat d’Etat chargé des Personnes handicapées :[**seph.communication@pm.gouv.fr**](mailto:seph.communication@pm.gouv.fr)

**01 40 56 88 69**

Contact presse La Poste :

**Victor Labrusse**

[**victor.labrusse@laposte.fr**](mailto:victor.labrusse@laposte.fr)

**01 55 44 22 42**